

Programme de formation



Paris



A Distance



Nice



Brest

PROGRAMME DE FORMATION

DUERP et plan d'action de prévention



Description :

Le DUERP, document unique d'évaluation des risques est obligatoire dès lors que vous avez 1 salarié. Pensez-y dans votre to-do list des actions à mener lors de votre création ou reprise d'entreprise. C'est un document très important qui permettra de vous protéger et de protéger vos salariés en matière de santé et sécurité au travail.

Durant cette formation, nous vous apprenons tout ce qu'il faut savoir sur le sujet et comme à notre habitude, de la pratique, toujours de la pratique : Ainsi vous créez de A à Z votre DUERP et votre plan d'action de prévention annuel correspondant à votre activité.

Objectifs de la formation au document unique - DUERP :

- Être en conformité avec la réglementation.
- Remplir et rédiger son document unique.
- Développer une stratégie de prévention des risques opérationnelle et utile pour l'entreprise et ses membres

Programme :

Test 1 de positionnement initial

Cadre juridique, process pour créer son DUERP

La législation en vigueur en prévention des risques professionnels :

- Organisation de la prévention dans l'entreprise.
- Objectifs de l'évaluation des risques professionnels.
- Le document unique et le décret du 5 novembre 2011.

La méthode d'analyse :

- Les mesures de prévention et la mise en place des fiches d'action.
- Le plan d'action de prévention annuel.
- Définitions et concepts du document unique.

Recherche et méthode :

- Méthode pour définir l'importance d'un risque.
- Notions de danger/risque.
- Évaluation de la gravité du risque.
- Evaluation fréquence du dommage.
- Établir l'échelle pour l'élaboration du document unique.
- Mettre en œuvre une évaluation et une hiérarchisation des risques.

Prévention et maîtrise des risques résiduels :

- Suppression ou réduction du risque.
- La révision annuelle du document unique.

Création du DUERP analyse des risques pour son entreprise

Une matrice de document unique/plan d'action de prévention est fournie au stagiaire, à personnaliser en fonction des risques retenus pour l'entreprise

Suite analyse des risques et création du plan d'action de prévention des risques

A partir de l'analyse des risques établie, bâtir le plan d'action sur la matrice fournie

Questionnements/échanges :

Que peut-on faire en cas de faille x ?

Comment ?

Quand ?.....

Corrections/modifications ou adaptations du DUERP rédigé par le stagiaire

Validation

Le stagiaire repart avec son DUERP rédigé.

Attention : Dans le cas des créateurs repreneurs d'entreprise, si les locaux ne sont pas encore existants, il y aura des informations à ajouter/traiter à posteriori (exemple : 1 risque nouveau constaté : une marche sur laquelle on peut trébucher : plan de prévention : ajouter un item prévenant du risque). Mais le stagiaire aura été informé de tout ce qu'il doit checker dans ses locaux et reconnaître toute source de danger. Il sera formé en conséquence pour pouvoir répondre par une action de prévention adaptée au danger relevé.

Test 2, positionnement final

Public concerné : Tout public

Pré-requis : Aucun

Formats et tarifs : plusieurs possibilités :

Formats	Durée	Tarif net de taxes
Formation individuelle en présentiel ou/et à distance avec un/une formateur/trice expert(e), sur 21 heures alternant temps en face à face, temps d'entraînement/préparation (formation action) et E learning. La différence avec la formation individuelle à 900 euros : + de temps en face to face / + de contenus et trames prêtes à l'emploi	7h00 de visioconférences 14h00 de temps d'entraînement et mise en pratique + E-learning entre chaque visio conférences 21 heures au total	1500.00 €
Formation individuelle en présentiel ou/et à distance avec un/une formateur/trice expert(e), sur 14 heures alternant temps en face à face, temps d'entraînement/préparation (formation action) et E learning	4h00 de visioconférences 10h00 en E-learning et mise en pratique terrain entre chaque visio conférences 14 heures au total	900.00 €
Formation individuelle à distance 100% E-learning	10h00 En E-learning avec un référent technique et pédagogique	500.00 €
Formations collectives en présentiel ou à distance Les formations inter-entreprises se déroulent à Paris, Nice et Brest.	2 jours en présentiel ou à distance 14 heures au total	700.00€ Par stagiaire pour les deux jours
Les formations intra-entreprises se déroulent généralement dans l'entreprise privée ou l'établissement public qui fait appel à nous. Groupes de 5 à 10 stagiaires	2 jours en présentiel ou à distance 14 heures au total	Contactez-nous

Date et format : à déterminer lors de l'inscription

Appelez-nous au 02.96.37.19.25 ou au 06.61.33.64.34 pour étudier ensemble quelle formation vous conviendra le mieux ainsi que pour la planification des dates

Durée : L'ensemble des formations peuvent être réalisées en intensif sur 2/3 jours ou programmées sur 4 semaines

Période de réalisation : Les formations ont été conçues pour être réalisées en 4 semaines. Nous vous recommandons de suivre ce rythme pédagogique en blended learning/E-learning pour faciliter votre apprentissage. Cependant, nous pouvons ajuster ce rythme en fonction de vos obligations et besoins (sur 15 jours ou 2/3 jours consécutifs en intensif).

Les formations collectives quant à elles sont conçues sur 2 jours consécutifs pour une immersion totale sur la thématique traitée et pour favoriser la dynamique de progression du groupe formé.

Modalités d'inscription pour les entreprises / salariés d'entreprises :

1 : Remplir le bulletin d'inscription spécifique ou nous contacter directement pour exprimer vos préférences et vos choix, préparer votre action sur mesure, planifier les dates ensemble

2 : Nous vous préparons une convention de formation/programme à adresser à votre OPCO

Modalités d'inscription pour les demandeurs d'emploi :

1 : Envoyez-nous un mail ou encore plus simple appelez-nous pour nous indiquer :

Votre numéro d'identifiant pôle emploi, votre nom prénom et adresse, le nom prénom et mail de votre conseiller pôle emploi, vos préférences calendaires (date de formation souhaitée)

2 : En fonction de ces informations, nous pourrions procéder à la demande de prise en charge

auprès de pôle-emploi. 3 : Ensuite, vous validez sur la plateforme cette demande,

4 votre conseiller pôle emploi valide à son tour

et tout est ok.

Attention, pour les personnes qui souhaitent effectuer très rapidement leur formation, il faut compter un mois entre le moment où l'on procède à cette demande de prise en charge et le début de votre formation. Pour ceux qui ne sont pas pressés, sachez que l'on peut procéder à une inscription sur n'importe quelle période de l'année en cours.

Voir toutes nos formations sur : <https://www.r-s-formation.fr/>

Méthodes pédagogiques utilisées :

Présentation et acquisition de nombreuses techniques et méthodes pédagogiques directement transférable en situation professionnelle. Pédagogie active et participative basée sur des exercices pratiques, quizz et restitutions (débriefing). Mises en situations/ études de cas proposées par le formateur/la formatrice. Support de formation remis. Accès à notre plateforme LMS de formation, documents de formation/vidéos/quizz..

A noter : Les formations sont personnalisées en fonction du public (profession, expérience professionnelle, compétences à développer, problématique(s) rencontrée(s) en rapport avec le thème de la formation.

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

En amont de la formation : Analyse du besoin en formation, synthèse du projet et des attentes stagiaires
Pendant la formation : Tests en contrôle continu : Test de positionnement initial et final/ évaluation tout au long de la formation puis test de positionnement final/ validation des attentes.
Evaluation de la formation par le stagiaire à chaud puis à froid 6 mois plus tard pour mesurer l'impact de la formation sur le développement des compétences et la pratique professionnelle.

Formalisation à l'issue de la formation : Une attestation de formation est remise au(x) stagiaire(s) en fin de formation où sont mentionnés les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de formation. Une attestation d'assiduité concernant la partie e-learning (100% de l'activité réalisée) pourra être transmise à la demande (stagiaires/partenaires finançant la formation /employeur)

Dans le cas d'une formation certifiante : Formation avec option de certification

Formateur/trice assurant la formation : Laurence GOUEL, dirigeante de l'organisme de formation R&S formation, consultante et formatrice, 15 ans d'expérience dans l'accompagnement des dirigeants d'entreprises et leurs équipes

Coordonnées de la personne chargée de la relation avec le stagiaire :

Laurence GOUËL : laurence.gouel@r-s-formation.fr / 02.96.37.19.25 /06.61.33.64.34

Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap, nous sommes là pour répondre à vos besoins et soutiendrons votre parcours d'évolution professionnelle et le développement de vos compétences en adaptant nos formations si nécessaire, qu'elles soient à distance ou en présentiel. Pour cela vous pouvez vous rapprocher du référent handicap pour étudier votre projet : Laurence GOUËL : laurence.gouel@r-s-formation.fr / 02.96.37.19.25 /06.61.33.64.34

Délais d'accès à la formation : 1^{er} contact mail/téléphone sous 48 heures puis démarrage de la formation 15 à 30 jours de délai estimé

Points forts de la formation :

Accompagnement personnalisé

Délai d'inscription rapide

Adaptation du programme selon les objectifs et les attentes de l'apprenant

Transmission opérationnelle terrain

- ✓ Avantages de la formation à distance : Pas de contrainte géographique, vous gagnez du temps et vous vous formez tranquillement et confortablement chez vous ou sur votre lieu de travail

- ✓ Avantages de La formation individuelle : Elle permet de S'inscrire à une formation dès qu'il y en a besoin (sans être dépendant d'un planning de groupe). Accompagnement personnalisé : La confidentialité liée aux modalités de la formation individuelle permet d'aller en profondeur dans ses propres objectifs et d'avoir un feedback personnalisé du formateur/ de la formatrice. Les contenus pédagogiques peuvent aussi être individualisés selon vos besoins

- ✓ Avantages du « format hybride » ou « blended learning » :
Vous apprenez quand vous voulez, où vous voulez grâce à votre programme e-learning – vous avez des rendez-vous réguliers avec votre formateur/formatrice durant votre parcours de formation, ce qui vous permet une meilleure transmission des savoirs et une meilleure intégration dans votre quotidien professionnel. Vous allez « plus loin » dans le développement de vos compétences

- ✓ Avantages de la transmission opérationnelle : Les méthodologies utilisées sont pensées sous forme de « boites à outils » /fiches process ou trames pré-établies, opérationnelles et directement transférables en situation professionnelle

- ✓ Avantages de la formation collective, en présentiel comme à distance : Des échanges riches d'enseignements et d'expériences partagées entre participants, des pairs ou des collaborateurs dans les équipes de travail

G-FORMA-PROG-V2.1